

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT

**MOT DE L'HONORABLE PRESIDENT DU SENAT A
L'OCCASION DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
DE FEVRIER 2025**

PALAIS DU PEUPLE/KINSHASA

04 FEVRIER 2025

- **Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues ;**
- **Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs ,**

L'Est de notre pays (Nord Kivu, Sud Kivu) fait face à une aggravation sans précédent de la situation sécuritaire. Cet état de chose commande à ce que le Parlement joue pleinement son rôle.

Conformément aux dispositions des articles 116 de la Constitution et 84, alinéa 1^{er} du Règlement Intérieur du Sénat, le Sénat est convoqué en session extraordinaire à la demande de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État.

- **Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues ;**

Avant toute chose, je tiens à saluer la mémoire de toutes les victimes tombées sous la barbarie du Rwanda et ses supplétifs du M23 et de l'AFC dans la ville de Goma. A ce jour, plus de 900 corps des personnes tuées ont été acheminés dans les morgues des hôpitaux de Goma. C'est dire que le nombre exact de personnes tuées est certainement plus important que celui enregistré par les formations sanitaires.

Ces actes ignobles constituent une violation flagrante de notre souveraineté et une menace à la paix et à la stabilité, non seulement de la Sous-région des Grands Lacs, mais également de l'Afrique toute entière.

La passivité de la communauté internationale comme l'a souligné Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat, dans son message à la nation du 29 janvier 2025, constitue un affront non seulement à la République Démocratique du Congo, mais également aux valeurs universelles de justice et de paix.

En mémoire de toutes les victimes de cette barbarie rwandaise et ses supplétifs de M23, je vous prie de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence.

- Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues ;

Comme j'ai eu à le souligner lors de mon discours d'ouverture de la session de septembre 2024, depuis son accession à l'indépendance, notre pays est la cible d'un complot international insidieux, nourri par la convoitise des richesses inestimables que regorgent notre sol et sous-sol.

Malheureusement, cette bénédiction naturelle a engendré une spirale de conflits et d'insécurité qui resurgit à chaque étape cruciale de notre évolution politique.

Depuis l'aggravation de la situation, votre Bureau a entrepris un certain nombre d'actions, notamment :

- En date du 23 janvier 2025, une réunion a été tenue avec les Honorables Sénateurs des Groupes provinciaux du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Cette réunion a été sanctionnée par la publication d'un communiqué de presse marquant le soutien du Sénat aux populations du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, ainsi que nos forces de défense et de sécurité engagées dans la guerre nous imposée ;
- En date du 27 janvier 2025, une réunion a été tenue avec les Honorables Sénateurs membres de la Commission Défense et Sécurité ainsi que ceux des Groupes provinciaux du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ;
- A la même date du 27 janvier 2025, j'ai participé à la réunion interinstitutionnelle convoquée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat.

- Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues,

Nous avons tous suivi l'appel à la mobilisation générale, la résilience, la résistance et l'unité lancé par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Commandant suprême des Forces Armées de la République Démocratique du Congo et de la Police Nationale Congolaise.

Cet appel lancé à la Nation toute entière, s'adresse également au Parlement. Raison pour laquelle la présente Session extraordinaire est convoquée, avec à son ordre du jour deux points :

1. Situation sécuritaire à l'Est de la République Démocratique du Congo : stratégies diplomatiques et politiques de sortie de crise ;
2. Présentation de deux juges de la Cour Constitutionnelle.

A cet égard, je vous engage, **Honorables Sénatrices et Sénateurs, Chers Collègues**, à ne manager aucun effort, chacun en ce qui le concerne, pour que nos travaux puissent réellement contribuer aux stratégies de sortie de crise.

Nous tous, collectivement comme Nation, et chacun de nous, de manière singulière, quelle que soit sa province ou son bord politique, est affecté dans son corps et dans son âme par cette situation sécuritaire aggravée et ses conséquences funestes.

Engageons-nous sans réserve pour donner à notre Mère Patrie, le meilleur de nous-mêmes.

A cet égard une commission mixte Assemblée nationale – Sénat sera mise sur pieds.

Du côté du Sénat, elle comprend les membres des commissions de Défense et sécurité, Relations extérieures et socio-culturelle, Genre et famille.

Cette commission fera rapport respectivement aux Assemblées plénières de deux chambres.

Il est entendu que tout sénateur qui le désire pourra prendre part aux travaux de cette commission.